

Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Édition
Juin
2026

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Présentation du budget 2026	3
Présentation du nouveau Directeur général	4
Le mot de la MRC	5
Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil	9
Vie municipale	13
Développement	16
Cuisine collective	20
Développement durable	22
Santé et bien-être	23
Urbanisme	25
Développement	21
Loisirs et sports	28
Culture	30
Informations diverses	31

Prochaine réunion du conseil : 6 juillet à 19h30

Le mot du maire

Parlons de la route des Fondateurs

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous souhaitons aujourd'hui vous informer et vous faire réfléchir à propos d'un dossier important pour notre municipalité :

la réfection de la route des Fondateurs.

Selon les estimations actuelles, la remise à niveau complète de cette route représenterait un investissement de plus de **5,3 millions de dollars**. Une telle intervention permettrait toutefois d'assurer une tranquillité d'esprit pour une période d'environ **15 ans**, en garantissant une infrastructure sécuritaire et durable.



Mais concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour vous?

Si la municipalité devait financer seule ces travaux, en contractant un emprunt sur 15 ans à un taux d'intérêt estimé à 3,5 %, cela représenterait un remboursement annuel d'environ **460 200 \$**.

À Larouche, chaque cent dollars de taxe génère environ **26 000 \$**. Pour assumer un tel remboursement, il faudrait donc augmenter le taux de taxation d'environ **17,7 cents par tranche de 100 \$ d'évaluation**.

Pour une résidence moyenne évaluée à **300 000 \$**, cela équivaut à une augmentation annuelle d'environ **531 \$**, et ce, pendant **15 ans**.

La parole est donc à vous :

Seriez-vous prêts à assumer une augmentation de 531 \$ par année, pendant 15 ans, afin de financer entièrement la réfection de la route des Fondateurs?

Le conseil municipal est bien conscient de l'impact financier qu'une telle décision représenterait pour l'ensemble des citoyens. C'est pourquoi nous privilégions une approche prudente et responsable.

Nous sommes actuellement en attente d'une subvention gouvernementale pouvant atteindre **4 millions de dollars**. Une telle aide permettrait de réduire considérablement la charge fiscale des contribuables et rendrait le projet beaucoup plus équitable pour tous.

Dans ce contexte, il nous apparaît plus logique de poursuivre nos démarches afin d'obtenir ce soutien financier avant de prendre une décision.

Présentation du budget 2026



GRANDES LIGNES DU BUDGET 2026

REVENUS	BUDGET 2025	BUDGET 2026
TAXES MUNICIPALES		
TAXE FONCIÈRE	2 080 100 \$	2 160 500 \$
TAXES ROULOTTES PERMANENTES ET VOIE FERÉE	3 100 \$	3 100 \$
EAU	171 000 \$	160 000 \$
EGOUTS	53 580 \$	70 000 \$
ORDURES	262 534 \$	255 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	0 \$	0 \$
BOUES DE FOSSES SEPTIQUES	40 210 \$	40 750 \$
SERVICE DE LA DETTE LAC-DU-CAMP ET DES TREMBLES	56 700 \$	56 700 \$
AGENCE DU 911	7 500 \$	7 500 \$
TOTAL DES TAXES MUNICIPALES	2 674 724 \$	2 753 550 \$ 2.9%
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	45 742 \$	49 388 \$
SERVICES RENDUS	137 336 \$	118 987 \$
PERMIS, IMPOSITION DE DROITS ET INTÉRÊTS	432 500 \$	516 191 \$
TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS	304 139 \$	289 791 \$
TOTAL DES REVENUS	3 594 442 \$	3 727 908 \$ 3.7%
DÉPENSES	BUDGET 2025	BUDGET 2026
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	735 140 \$	824 218 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	274 750 \$	292 155 \$
TRANSPORT	795 283 \$	793 771 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	509 503 \$	527 721 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	46 091 \$	30 344 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	197 821 \$	224 286 \$
LOISIRS ET CULTURE	286 279 \$	290 502 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	146 342 \$	135 457 \$
REMBOURSEMENT DE CAPITAL ET AFFECTATIONS	603 232 \$	609 453 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 594 442 \$	3 727 908 \$ 3.7%

PRINCIPAUX TAUX APPLICABLES:	BUDGET 2025	BUDGET 2026
Immeubles résidentiels	0.96 \$ /100\$	0.77 \$ /100\$
Immeubles de 6 logements et plus	1.04 \$ /100\$	0.83 \$ /100\$
Immeubles commerciaux	1.62 \$ /100\$	1.29 \$ /100\$
Immeubles industriels	1.67 \$ /100\$	1.33 \$ /100\$
Immeubles agricoles et forestiers	0.96 \$ /100\$	0.77 \$ /100\$
Terrains vagues	1.44 \$ /100\$	1.54 \$ /100\$
Compensation pour l'aqueduc	350 \$ / Logement	325 \$ / Logement
Compensation pour l'égoût	150 \$ / Logement	225 \$ / Logement
Compensation pour la vidange d'installation septique	60 \$ / Logement	70 \$ / Logement
Compensation pour les ordures et le recyclage	269 \$ / Logement	248 \$ / Logement

Présentation du nouveau Directeur général

C'est avec honneur et plaisir que, depuis la mi-janvier dernier, j'ai pris les fonctions de directeur général et greffier-trésorier pour votre belle et dynamique municipalité. D'ailleurs, je tiens à profiter de ce moment pour remercier les membres du conseil qui m'ont fait confiance afin d'occuper ce poste important sur laquelle repose toute la gestion administrative municipale.

Fort des aptitudes et de l'expérience acquises au cours des vingt dernières années grâce aux divers postes que j'ai occupé, elles me seront utiles dans les décisions à prendre pour la gestion de la municipalité au bénéfice de votre collectivité. Dynamique, polyvalent, axés services à la clientèle et saine gestion, c'est avec honneur que je me retrouve à la tête d'une équipe dévouée et qui souhaite mettre à profit leurs expertises et compétences à l'évolution des services dédiés à la population de Larouche. L'esprit et le travail d'équipe ainsi que de collaboration et les communications seront à la base de la gouvernance de la direction générale. De plus, le respect et la civilité de tous seront nécessaires afin de travailler efficacement entre nous et avec les divers acteurs du milieu et ce, pour le bénéfice de la municipalité.



Au cours des prochains mois, la direction générale aura à travailler de concert avec le conseil et le milieu pour concrétiser des dossiers névralgiques et d'importance tel que la rénovation et revitalisation de la rue Gauthier (de l'Office municipale de l'habitation au garage municipal) ainsi que la construction de la nouvelle patinoire couverte. Également, je vous invite à suivre les nouvelles de la municipalité qui circuleront par le biais de divers moyens de communications que sont le site internet de la municipalité, sa page Facebook ou le présent journal local. Il s'agit des moyens les plus efficaces pour suivre les activités de la municipalité.

Avant de vous laisser, je tiens à souligner votre fierté et passion envers votre milieu car il s'agit de l'énergie nécessaire pour que l'équipe de la direction générale y contribue positivement.

Merci et au plaisir de vous rencontrer.

Frédéric Perron, Directeur général

Le mot de la MRC



PARTENAIRE INCONTOURNABLE DE VOS PROJETS *durables*

Des entreprises et un territoire qui
s'élèvent ensemble.

Comment nous vous accompagnons :

- Élaboration de plans d'affaires et plans de développement.
- Démarrage, croissance et expansion d'entreprises.
- Recherche de financement et accès aux programmes d'aide.
- Déploiement de stratégies d'attraction et recrutement de main-d'œuvre.
- Formations, ateliers et développement des compétences.
- Planification de la relève d'entreprise.



Accompagnement entrepreneurial disponible!

Numérisez le code QR et remplissez
le formulaire d'accompagnement à
l'entrepreneuriat.



facebook.com/SDEmrcfjorddusaguenay



developpement@mrc-fjord.qc.ca

Le mot de la MRC



Saviez-vous que...
**Même avec le froid,
vous pouvez composter!**

1. La chaudière

Videz le contenu de votre bac de cuisine dans une chaudière dehors. Ensuite, videz le bloc gelé dans le bac brun.

2. Le sac de papier

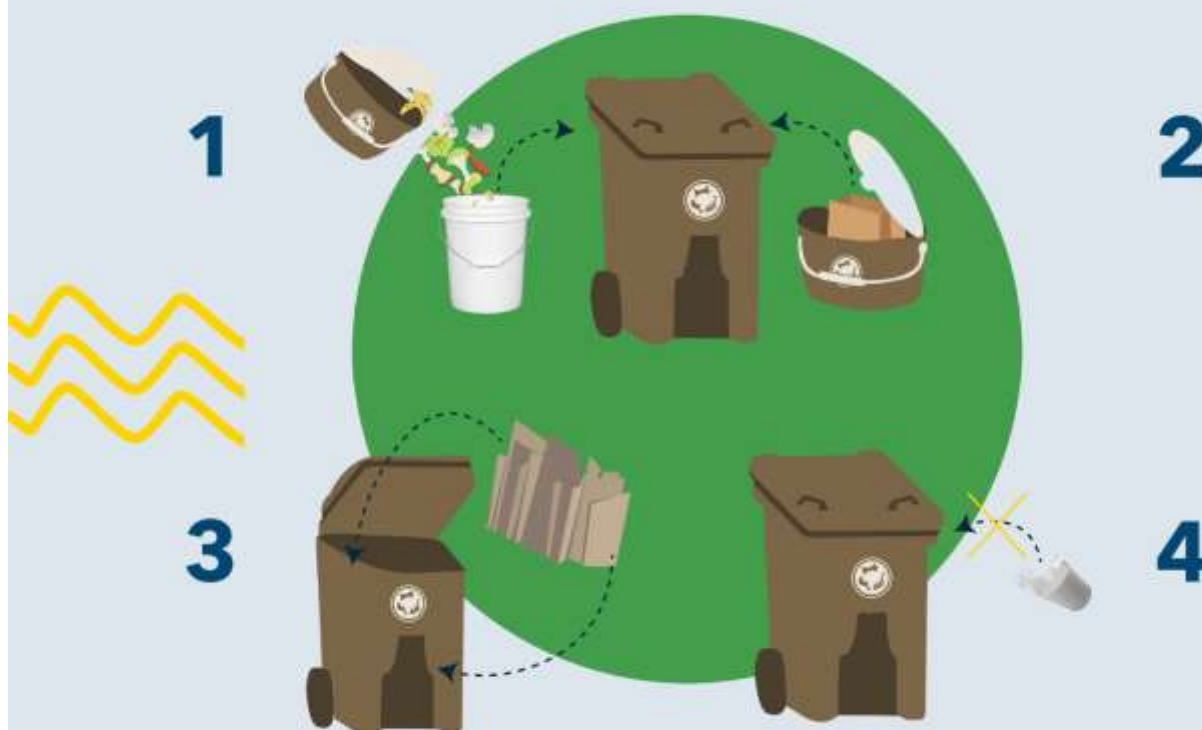
Insérez un sac de papier dans le bac de cuisine. Une fois rempli, déposez-le dans le bac brun.

3. Le morceau de carton

Placez un morceau de carton dans le fond et sur les côtés du bac avant de le remplir.

4. Conseil supplémentaire

Évitez les liquides.



mrcdufjorddusaguenay



mrc-fjord.qc.ca



1 888 673-1705

Le mot de la MRC



Bilan 2025

Gestion des matières résiduelles

Par rapport à l'année 2024

Déchets : 991 tonnes de moins, soit une **réduction de 10 %**

Compostage : 176 tonnes de plus, soit une **augmentation de 13 %**

Récupération : 78 tonnes de plus, soit une **augmentation de 4 %**

Écocentres : 28 686 visites pour une population de **24 682 personnes**



Ces progrès permettent de réduire les dépenses liées à l'enfouissement et de lutter contre les changements climatiques.

Bravo pour cette victoire collective!



mrcdufjorddusaguenay



mrc-fjord.qc.ca



1 888 673-1705

Saviez-vous que...

Vos résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) ne vont pas dans le bac de déchets ?

Liste de CRD les plus courants à la maison

- Armoires, comptoirs
- Bardeaux d'asphalte, asphalte
- Béton, briques, pavés
- Fenêtres
- Laine isolante
- Poutres, moulures
- Tôle, tuyaux, clous
- Lavabos, toilettes
- Panneaux de gypse, plâtre
- Etc.



En apportant vos CRD à l'écocentre, vous contribuez à réduire les déchets au site d'enfouissement et favorisez la valorisation des matériaux.



Liste des écocentres

mrc-fjord.qc.ca/services/environnement/ecocentre-centre-de-reemploi-et-de-recuperation



Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil

Nous sommes ravis de vous présenter notre chronique : "Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil." Plongez-vous dans les coulisses de la vie municipale avec nous ! À chaque édition du journal, nous vous offrons un récapitulatif des moments forts, des décisions cruciales et des débats animés qui ont marqué les réunions du conseil municipal. Restez informés, connectés et découvrez ce qui façonne notre communauté.

Résumé des séances ordinaires du 4 août, 8 et 15 septembre, 1 octobre, 10 novembre, 15 décembre 2025, 12 janvier 2026, 2 février, 2 mars et 13 avril.

Août 2025

Utilisation des fonds provenant des carrières et sablières exercice 2024- et du surplus non affecté 2024 - Résolution cm : 25-08-179

Adoption de la politique d'entretien des chemins privés ouverts au public – de tolérance - Résolution 25-08-180

Rappel des conditions légales et demande de preuve concernant le maintien de l'ouverture au public d'un chemin dit de tolérance - Résolution 25-08-181

Autorisation à l'inspecteur municipal d'émettre des constats d'infraction avec l'appui du service juridique - Résolution 25-08-183

Demande de mesures pour améliorer la sécurité autour de l'école Du Versant - Résolution 25-08-188

Adoption du projet du plan de mis en œuvre du schéma de couverture de risques incendies 2026-2036 3^e génération de la MRC du Fjord-du-Saguenay - Résolution 25-08-190

Dépôt de projet pour demande de financement à la MRC pour le volet fonds régions et ruralité (FRR) – relocalisation des organismes dans les locaux de l'hôtel de ville - Résolution 25-08-192

Autorisation de procéder au lancement d'un appel d'offres public – patinoire couverte multifonctionnelle - Résolution 25-08-194

Résolution d'appui à un retour sécuritaire et complet des activités de contrôle routier au Québec - Résolution 25-08-195

Septembre 2025

Reconnaissance élus, employés et bénévoles : Noël 2025 - Résolution 25-09-201

Adoption de la politique municipale intégrée de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail et abrogation de la résolution 22-09-215 - Résolution 25-09-202

Adoption de la politique de confidentialité et de sécurité de l'information de la municipalité de Larouche - Résolution 25-09-203

Adoption de la politique relative aux règles de

gouvernance en matière de protection des renseignements personnels - Résolution 25-09-204

Dépôt d'un état de situation relatif aux conteneurs maritimes : boulevard du royaume - Résolution 25-09-206

Octroi de contrat pour l'entretien des chemins : secteur des Fondateurs - Résolution 25-09-215

Octroi de contrat pour l'entretien des chemins : secteur boulevard du Royaume - Résolution 25-09-216

Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – dépôt d'une demande – redressement, reconstruction de chaussée et ponceaux – route des Fondateurs - Résolution 25-09-217

Demande d'aide financière- formation des pompiers volontaires 2026-2027 - Résolution 25-09-222

Autorisation de signature-convention de partenariat 2025-2029 avec la caisse Desjardins de Jonquière - Résolution 25-09-224

Dépôt du bilan des communications Facebook 2024 -2025 - Résolution 25-09-225

Dépôt du rapport d'activités du camp de jour- été 2025 - Résolution 25-09-229

Appui au projet PNHA 2025-2026 – Cercle des Fermières de Larouche

Résolution 25-09-233

Entente de prêt de salle pour les organismes et partenaires privés à l'hôtel de ville - Résolution 25-09-243

Octroi d'un mandat professionnel (plans et devis-une portion de la rue Gauthier) - Résolution 25-09-244

Octobre 2025

Adoption du règlement 2025-455 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Larouche, abrogeant le règlement 2025-445

Renouvellement de la convention collective :

entente de principe - Résolution 25-10-250

Acceptation de l'offre de service de la société d'histoire du Lac-Saint-Jean / gestion des archives

Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil

Autorisation de dépôt de mémoire au BAPE-projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (let) d'Hébertville-Station - Résolution 25-10-254

Demande d'offre de service – étude écologique (étape 1) / réfection d'une partie de la rue Gauthier - Résolution 25-10-261

Entente de financement pour la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques liés aux feux de forêt dans la Municipalité de Larouche – cadre pour la prévention de sinistres 2013-2027 - ministère de la sécurité publique - Résolution 25-10-263

Achat d'une borne libre-service pour la bibliothèque municipale : acceptation d'une soumission - Résolution 25-10-264

Appui au dépôt d'une demande- programme de soutien aux initiatives culturelles 2026 - projet résidence d'artiste 2026 - Résolution 25-10-267

Planification d'une politique culturelle - Résolution 25-10-268

Maintien de la structure actuelle de taxation - Résolution 25-10-270

Novembre

Suivi auprès du ministère des transports et de la mobilité durable - entrées du village - Résolution 25-11-274

Processus de recrutement : poste direction générale / greffière- trésorière - Résolution 25-11-279

Abrogation de la résolution CM2013-140 et désignation des nouveaux endroits d'affichage des avis publics - Résolution 25-11-282

Révision : politique de location des infrastructures municipales - Résolution 25-11-283

Entrée en vigueur du règlement # 2025-451 : modification au règlement de zonage afin de modifier la terminologie, de modifier les grilles de spécifications, de modifier les superficies des types de bâtiment, de s'arrimer à la réglementation provinciale sur les piscines

Entrée en vigueur du règlement #2025-452 : modification au règlement de construction afin d'abroger l'article 3.3 forme des bâtiments

Entrée en vigueur du règlement # 2025-453 : modification au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale
Réglementation du stationnement autour de la caserne municipale et du centre communautaire - Résolution 25-11-290

Adjudication du contrat - étude géotechnique pour la réfection des services de la rue Gauthier - Résolution 25-11-293

Décembre 2025

Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2026 – Résolution 25-12-302

Adhésion 2026 à Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean - Résolution 25-12-304

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - Résolution 25-12-305

Collaboration avec le CN – inquiétudes du conseil municipal - Résolution 25-12-309

Entente intermunicipale en matière de sécurité incendie – force de frappe et entraide opérationnelle – Résolution 25-12-310

Dépôt du projet : règlement 2025-12-457 décrétant l'imposition et le prélèvement des taxes foncières générales et spéciales et autres compensations et tarifications pour le budget de l'année 2026 et abrogeant à toutes fins de droit le règlement 2024-446

Demande de soumission installation des compteurs d'eau pour les commerces, industries et institutions incluant les immeubles mixtes incluant les bâtiments municipaux - Résolution 25-12-314

Embauche du directeur général et greffier trésorier résolution 25-12-315

Autorisation d'achat pour une unité d'urgence pour le service de sécurité incendie et abrogeant le 25-07-174 - Résolution 25-12-319

Demande de financement 2026 pour le travail de rue - Résolution 25-12-320

Entériner le plan de financement pour l'élaboration du plan stratégique de déploiement de l'offre touristique - Résolution 25-12-321

Entériner le dépôt de la demande de financement au PSPS – projet d'ajout de système d'accès et de caméras à l'hôtel de ville - Résolution 25-12-322

Adhésion à Moisson Saguenay pour l'approvisionnement du frigo partage - Résolution 25-12-323

Janvier 2026

Adoption du règlement 2025-12-457 décrétant l'imposition et le prélèvement des taxes foncières générales et spéciales et autres compensations et tarifications pour le budget de l'année 2026 et abrogeant à toutes fins de droit le règlement 2024-446

Entente de financement pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques liés aux feux de forêt dans la municipalité de Larouche – cadre pour la prévention de sinistres 2013-2027 – ministère de la sécurité publique abrogeant la résolution 25-10-263 - Résolution 26-01-05

Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil

Avis de fermeture du centre communautaire et évaluation de la composition du bâtiment - Résolution 26-01-06

Février 2026

Résolution pour l'installation d'un capteur afin de documenter la qualité de l'air au sein de la municipalité - Résolution 26-02-15

Résolution pour l'autorisation de paiement des renouvellements des adhésions - Résolution 26-02-18

Résolution pour la vente pour défaut de paiement de taxes municipales - Résolution 26-02-19

Résolution pour l'octroi d'aides financières pour l'entretien des chemins privés par les associations en milieu de villégiature - Résolution 26-02-20

Résolution pour l'acceptation des conditions de travail des pompiers - Résolution 26-02-25

Résolution pour l'octroi du contrat pour l'étude géotechnique pour la réfection de la route des fondateurs - Résolution 26-02-27

Résolution pour le lancement de l'appel d'offres pour l'acquisition d'un camion de déneigement - Résolution 26-02-30

Résolution pour l'acquisition d'une remorque chauffante - Résolution 26-02-32

Résolution permettant à la maison des jeunes de réaliser des travaux majeurs d'entretien du bâtiment qui est sous la propriété de la municipalité - Résolution 26-02-38

Mars 2026

Demande de rencontre avec le ministère des transports et de la mobilité durable - Résolution 26-03-44

Résolution pour l'adoption de l'entente intermunicipale sur le contrôle animalier de la SPCA - Résolution 26-03-47

Résolution pour l'acceptation du fournisseur retenu dans l'appel d'offres public pour l'achat du camion de déneigement - Résolution 26-03-49

Avis de motion en vue de l'adoption du règlement 2026-460 ayant pour objet l'entretien et l'occupation des bâtiments

Gestion des terres publiques intramunicipales - Résolution 26-03-56

Avril 2026

Demande d'appui pour la journée internationale du 17 mai 2026 contre l'homophobie et la transphobie—Résolution 26-04-61

Paiement à la compagnie TÉTRATECH pour la

réfection de la route des Fondateurs—Résolution 26-04-62

Paiement à la compagnie STANTEC pour la réfection des services de la rue Gauthier—Résolution 26-04-63

Paiement à la compagnie GÉOS pour la réfection des rues Gauthier et des Fondateurs (Factures 1259, 1263 et 1296) - Résolution 26-04-64

Annulation des soldes résiduelles demandée par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation—Résolution 26-04-65

Adoption du règlement 2026-461 code d'éthique et de déontologie des élus municipaux, et le règlement 2026-462, code d'éthique et de déontologie des employés municipaux abrogeant tous les deux le règlement 2025-458—Résolution 26-04-66

Confirmation de couverture d'assurance responsabilité civile de deux millions de dollars pour les professionnels externes—Résolution 26-04-67

Paiement du camion de déneigement avec les surplus accumulés non-affectés—Résolution 26-04-68

Acquisition d'un système de lames pour le camion de déneigement pour un montant de 9 948,10 \$ - Résolution 26-04-69

Limite d'achat de 25 000 \$ pour des équipements de déneigement vendus aux enchères—Résolution 26-04-70

Appui à la MRC du Fjord-du-Saguenay pour le dépôt d'une demande d'aide financière au FRR-volet 4 : coopération et gouvernance municipale Coopérative et gouvernance municipale / coopération intermunicipale—Résolution 26-04-71

Fermeture des bureaux municipaux pour la rencontre des employés prévue le 1er mai prochain - Résolution 26-04-72

Proposition d'une démarche de planification stratégique—Résolution 26-04-73

Embauche d'un préventionniste étudiant afin de réaliser les visites résidentielles des préventionnistes incendies à l'été 2026—Résolution 26-04-74

Abrogation de la résolution 26-02-28 quant à l'octroi du contrat visant la pose des compteurs d'eau commerciaux—Résolution 26-04-75

Avis de motion pour l'abrogation du règlement 2024-433 ayant pour titre: Règlement sur les compteurs d'eau—Résolution 26-04-76

Modification du fournisseur du suivi en ligne de la consommation d'eau potable—Résolution 26-04-77

Signature d'une entente de service pour une étude quant à la présence d'amiante au centre communautaire—Résolution 26-04-78

Sur le devant de la scène ? Ce qu'il faut retenir de la réunion du conseil

Remplacement du boîtier de transfert des soufflantes d'aération du champ d'épuration—Résolution 26-04-79

Renouvellement du contrat d'entretien des génératrices pour les trois prochaines années—Résolution 26-04-80

Amélioration du système de ventilation pour les salles en location de la Municipalité - Résolution 26-04-81

Embauche d'un opérateur aux travaux publics pour le déneigement—Résolution 26-04-82

Embauche de personnel pour pérenniser le service d'urbanisme—Résolution 26-04-83

Adoption du règlement 2026-460 sur l'entretien et l'occupation des bâtiments—Résolution 26-04-84

Acceptation de l'entente sur l'accès au chemin Joseph-Tremblay—Résolution 26-04-85

Acceptation de la demande d'aménagement d'une entrée au 732 rue Gagné—Résolution 26-04-86

Vente et échange de terrain pour l'aménagement d'une virée d'autobus sur le chemin des Épinettes (lot 4 975 916) - Résolution 26-04-87

Adoption de la politique sur la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité en remplacement du règlement 2025-456—Résolution 26-04-88

Adoption de la modification à la politique de location de salles de la Municipalité—Résolution 26-04-89

Processus d'embauche des ressources étudiantes pour les activités du camp de jour été 2026—Résolution 26-04-90

Dépôt du rapport 2025 du comité des loisirs—Résolution 26-04-91

Adoption de la démarche menant à la préparation de la politique culturelle de la Municipalité (voir résolution 25-10-268)—Résolution 26-04-92

**N'hésitez pas à consulter
l'intégralité des procès-verbaux au
www.larouche.ca !**

**Prochaine réunion du conseil :
Ouvverte au public
6 juillet 2026 à 19h30
Hôtel de ville de Larouche**



Nous serons fermés pour la fête de la
St-Jean-Baptiste. De retour le 25 juin,
dès 8 heures.

Municipalité de
LAROUCHE



Nous serons fermés pour la fête du
Canada. De retour le 6 juillet, dès 8
heures.

Municipalité de
LAROUCHE

Vie municipale

Nos routes...entre constats et actions

Avec le retour du printemps, plusieurs constats sont faits quant à l'état de nos routes. Ces préoccupations sont légitimes et partagées par plusieurs citoyens.

Il est toutefois important de rappeler que tous les tronçons routiers ne relèvent pas des mêmes responsabilités. Certaines routes sont municipales, d'autres sont sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec, comme la route 170, et certains tronçons sont également de nature privée.

Du côté municipal, nous agissons concrètement, mais oui, cela peut prendre du temps. Des travaux de réfection sont prévus à l'été 2026 sur la rue Gauthier, à l'entrée du village. Nous avons obtenu un financement pour réaliser ces travaux, dans un contexte où chaque projet représente un investissement majeur. Comme petite municipalité, nous planifions ces interventions avec rigueur et nous cherchons à faire financer les projets par différents programmes de subvention.

Dans cette optique, la municipalité a également procédé à l'achat d'équipements qui nous permettront d'améliorer l'efficacité et la durabilité de nos réparations routières.

Concernant la route 170, plus précisément l'entrée du village, nous sommes bien conscients des enjeux de sécurité. La municipalité poursuit ses démarches et continue de faire pression auprès du ministère des Transports. Toutefois, les récentes annonces de travaux dans la région n'incluaient pas ce secteur à court terme, ce qui représente une grande déception. Nous demeurons en attente d'informations quant aux interventions à venir. Dans ce dossier, la mobilisation citoyenne peut faire une réelle différence. Nous vous invitons à signaler toute problématique observée sur la route 170 en composant le 511. Chaque signalement contribue à documenter la situation et à faire avancer les priorités.

Finalement, dans les échanges entourant ces enjeux, il est important de demeurer respectueux. Les dossiers d'infrastructures sont complexes, impliquent plusieurs acteurs et demandent du temps. Nous travaillons activement pour améliorer nos infrastructures, dans l'intérêt de toute la communauté.

Qualité de l'air à Larouche

Au cours du dernier hiver, des citoyennes et citoyens m'ont interpellée au sujet de la qualité de l'air à Larouche. Comme vous l'avez peut-être remarqué, principalement lors des gros froids, un effet de smog est visible au-dessus du village.

J'ai eu l'occasion d'échanger avec la Santé publique et on m'a expliqué que plusieurs capteurs pour la qualité de l'air sont déjà répartis sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Toutefois, un «trou» de données existait entre Alma et Chicoutimi, ce qui inclut notre secteur. L'ajout d'un capteur à Larouche permettra donc de mieux documenter cette zone. Suite au échange avec l'administration municipale, un capteur a été installé à Larouche.



Vie municipale

Ces capteurs offrent un accès à des données en temps réel sur la qualité de l'air. Ils constituent un outil essentiel pour mieux comprendre ce que nous vivons réellement sur le terrain. Il est connu que notre secteur présente un effet de cuvette, ce qui peut favoriser, à certaines occasions, la présence de smog. La Santé publique en est consciente. Certaines autres sources locales pourraient aussi influencer la situation. Cependant, à ce jour, aucune conclusion ne peut être tirée sans données mesurées localement.

C'est pourquoi la collecte de données représente une première étape essentielle. À l'heure actuelle, il n'y a rien d'inquiétant à signaler. Le capteur actuellement en fonction permettra de recueillir des données au cours de la prochaine année, en collaboration avec la Santé publique. Cette démarche se fait sans frais pour la municipalité. Selon les résultats obtenus, il sera ensuite possible de réfléchir à d'éventuelles actions, qu'il s'agisse de communication citoyenne ou de mesures plus structurantes.



D'ici là, cette initiative nous permettra d'avoir une meilleure compréhension de la situation, basée sur des données concrètes.

Bonne gestion de l'eau potable: un geste collectif important

L'eau potable est une ressource précieuse, essentielle à notre quotidien. Afin d'assurer un service de qualité à l'ensemble des citoyens, il est important d'en faire un usage responsable, particulièrement lorsque le réseau est davantage sollicité.

Lors du rinçage du réseau d'aqueduc, il est possible d'observer une coloration jaunâtre de l'eau ou une variation de la pression dans les conduites. Ces situations temporaires sont liées aux opérations d'entretien du réseau et à la remise en suspension de dépôts présents dans les conduites. Malgré son apparence, l'eau demeure potable, sauf indication contraire de la Municipalité.

Durant cette période, la collaboration de tous est essentielle. Les citoyens sont invités à réduire leur consommation d'eau potable et à éviter certains usages extérieurs, notamment :

- l'arrosage de la pelouse;
- le lavage de véhicules;
- le remplissage d'une piscine;
- le remplissage ou l'entretien d'un spa;
- tout autre usage nécessitant un grand volume d'eau.

En limitant temporairement ces usages, chacun contribue à la stabilité du réseau et à la réduction des désagréments liés aux fluctuations de pression.

Une gestion responsable de l'eau est l'affaire de tous. Merci de votre compréhension et de votre précieuse collaboration.



Feux de végétation : Larouche passe à l'action

Chaque année, les feux de végétation représentent un risque réel pour les municipalités comme Larouche. En période de temps sec, une simple étincelle peut rapidement se transformer en incendie et menacer des résidences, des bâtiments et des milieux naturels.

En s'appuyant sur les recommandations de la SOPFEU, la Municipalité souhaite informer les citoyens des risques présents sur son territoire et des gestes à adopter pour les réduire.

Certaines parties du territoire de Larouche présentent un risque plus élevé de feux de végétation, notamment :

- Les secteurs situés à proximité de zones boisées ou de forêts denses
- Les terrains comportant une végétation abondante ou non entretenue
- Les zones où l'accumulation de branches, feuilles mortes ou broussailles est importante

Afin de diminuer les risques, la municipalité met en place différentes actions préventives, telles que :

- Le contrôle et le dégagement de la végétation dans certains secteurs stratégiques
- L'entretien des emprises municipales, incluant les abords de routes
- L'identification et la surveillance accrue des zones à risque
- La collaboration avec les autorités compétentes pour adapter les interventions selon les conditions climatiques

La prévention passe aussi par l'implication de chacun. Voici quelques recommandations importantes inspirées des bonnes pratiques de la SOPFEU :

1. Dégagement autour des bâtiments

- Maintenez une zone dégagée d'au moins 1,5 mètre (5 pieds) autour de votre résidence
- Évitez la présence de végétation dense directement contre les murs
- Taillez les branches d'arbres à proximité du bâtiment

2. Entretien du terrain

- Ramassez régulièrement les feuilles mortes, branches et débris
- Tondez le gazon et contrôlez les herbes hautes
- Éliminez les accumulations de broussailles

3. Gestion des matériaux inflammables

- Entrez le bois de chauffage à bonne distance de la maison
- Gardez les bonbonnes de propane et autres produits inflammables dans des endroits sécuritaires
- Évitez d'accumuler des matériaux combustibles près des bâtiments (bois, palettes, etc.)



Vie municipale



Restez informés en tout temps grâce au système d'alerte municipale

Souhaitez-vous être avisés rapidement lors d'une interruption de courant planifiée, de travaux de voirie dans votre secteur ou encore de la présence d'eau jaune dans votre réseau?

La Municipalité vous recommande fortement de vous inscrire dès maintenant au **système d'alerte par notification** disponible sur le site portailcitoyen.cauca.ca. Vous pouvez aussi appeler au 418-695-2201, 3603 et nous le ferons pour vous.

Ce service gratuit et facile d'utilisation nous permet de vous informer **rapidement** et **efficacement** de toute situation d'urgence ou de perturbation touchant votre secteur.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour rester connectés à votre municipalité... et bien informés!



Développement

Projets en cours dans la municipalité

La Municipalité de Larouche en collaboration avec la MRC du Fjord-du-Saguenay est fière de mettre en place au profit des citoyens les projets suivants:

Refonte du site internet: Les travaux sont en cours auprès du fournisseur de services et il devrait être en fonction le 1er juillet prochain.

Uniformisation des serrures d'accès et ajout de caméras : Avec le déménagement des organismes vient un achalandage plus important des usagers lors de la période de fermeture des bureaux municipaux. L'Hôtel de ville s'est munie de plusieurs caméras de surveillance supplémentaires et de lecteurs de cartes à puce pour faciliter l'accès.

Borne libre-service 24/7 de la bibliothèque Lucette-Douillard: La bibliothèque a accueilli une borne libre-service. Elle est maintenant opérationnelle 24/7. Les usagers ont accès aux locaux via une puce d'accès au coût de 20\$ en argent.

Résidence d'artiste: Cet été, la municipalité de Larouche accueillera l'artiste régional David Dallaire qui travaillera en collaboration avec nos jeunes du camp de jour. Le vernissage aura lieu en septembre lors du mois de la culture.

Revalorisation du secteur du lac de l'Aqueduc: À la suite du vandalisme effectué au belvédère, des travaux de réparation et d'entretien auront lieu cet été dans ce secteur.



INFO PROJET #7

Projet d'aménagement d'une patinoire couverte multifonctionnelle

Cette chronique INFO-PROJET vise à informer la population de Larouche de l'évolution du projet d'aménagement d'une patinoire couverte multifonctionnelle. Par l'intermédiaire du journal Le Rappel, la municipalité poursuit son engagement à vous transmettre les étapes clés de ce projet structurant pour notre communauté.

Premier appel d'offres – retour sur la démarche

À la suite du premier appel d'offres public lancé à l'été 2025, aucune des soumissions reçues n'a pu être retenue. La proposition la plus basse ne respectait pas l'ensemble des exigences du devis, tandis que les soumissions conformes suivantes dépassaient l'estimation budgétaire initiale. Dans un souci de saine gestion des fonds publics, la municipalité a donc choisi de ne pas octroyer le contrat à cette étape.

Ajustements au projet et préparation d'un second appel d'offres

À la suite de ce résultat, le projet a été retravaillé par les services professionnels afin d'en optimiser les coûts tout en maintenant la qualité et les objectifs initiaux. Parmi les ajustements apportés :

Les travaux seront désormais réalisés en période estivale, ce qui permet de réduire considérablement les frais additionnels associés à une construction en période hivernale;

La gestion des sols contaminés a été retirée du devis et prise en charge directement par la municipalité. La proximité du lieu d'enfouissement et les tarifs avantageux applicables génèrent des économies intéressantes.

Second appel d'offres et octroi du contrat

Le second appel d'offres a été lancé en janvier 2026. Les prix soumis par les entrepreneurs se sont heureusement inscrits dans la fourchette de coûts estimée par les services professionnels. Le conseil municipal a procédé à l'octroi du contrat lors de sa séance du 2 mars 2026. Le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit ASMI Construction inc., en consortium avec FASRS CTF Construction, pour un montant total de 2 653 476,39 \$ taxes incluses.

Financement communautaire – Loterie du comité MADA-PFM

Les tirages de la loterie organisée par le comité MADA-PFM ont eu lieu le 14 novembre 2025. Cette initiative a permis d'amasser la somme de 19 460 \$ pour la réalisation du projet. La municipalité tient à remercier chaleureusement les membres du comité pour leur engagement et à féliciter toute l'équipe pour cette belle réussite.

Développement

Le comité a par la suite lancé un nouveau tirage de type moitié-moitié. Le tirage s'est tenu le 10 avril 2026 et a permis d'amasser 31890,79\$, somme qui sera entièrement consacrée au projet de patinoire couverte multifonctionnelle.

Réunion de démarrage et prochaines étapes

Une réunion de démarrage s'est tenue le 9 avril 2026 en présence de l'entrepreneur et des services professionnels. Les travaux sont enclenchés depuis le 8 juin.

Une conférence de presse marquera officiellement le coup d'envoi du projet avec la première pelletée de terre le 23 juin, 10h au terrain des loisirs. La population est invitée sur place à se joindre à cet événement rassembleur!

L'échéancier détaillé du projet sera communiqué à la population sous peu. Certaines contraintes d'accessibilité au terrain des loisirs sont à prévoir pour la saison estivale. Une zone de sécurité a été délimitée pour maintenir l'accès aux terrains de tennis et de soccer, en passant par l'entrée du parc intergénérationnel (derrière le chalet des loisirs). La fête nationale du Québec et le camp de jour se tiendront exceptionnellement à l'hôtel de ville. Davantage d'informations suivront à mesure que la planification progressera.

La municipalité de Larouche remercie les citoyens pour leur patience et leur collaboration. D'autres mises à jour vous seront présentées dans les prochaines éditions du journal Le Rappel.

À suivre...



Cuisine collective

CUISINE COLLECTIVE DE LAROUCHE



Tout le monde aime la soupe de Mme Doris!

Et bien, voici la recette la plus populaire de Larouche, réalisée lors de l'atelier de cuisine de décembre. Une soupe réconfortante, parfaite pour les journées froides et idéale à partager en famille!

Ingrédients:

- Navets jaunes (rutabagas)
- Patates
- Poivrons rouges
- Haricots verts
- Carottes
- Céleri
- Oignons
- Maïs en grains et pois verts congelés (environ la moitié de la quantité des autres légumes)

*Ne pas utiliser de chou, car son goût est trop prononcé.

- 1 litre de bouillon de poulet
- 1,2 litre de légumes mélangés (en quantités assez égales)
- 1 boîte de 10 oz de crème de tomates
- 1 ml de poudre d'ail
- 3 ml d'origan
- Sel et poivre au goût
- Pâtes alphabet au goût (environ 25 g)

*Pour le Marché de Noël, une grande marmite contient environ **16 litres de soupe** et une boîte complète de pâtes alphabet!

Cuisine collective

Préparation:

1. Mettre tous les ingrédients, sauf les pâtes, dans une grande casserole.
2. Bien mélanger afin de dissoudre la crème de tomates et les assaisonnements.
3. Couvrir et porter à ébullition.
4. Laisser mijoter doucement pendant environ 1 heure en brassant régulièrement.
5. Ajouter les pâtes alphabet et poursuivre la cuisson environ 20 minutes.

Pain d'épices de Mme Doris

Ingrédients

- 1 tasse d'huile
- 1 tasse de sucre
- 2 œufs légèrement battus
- 1¼ tasse de mélasse de cuisine
- 5½ tasses de farine
- 2 c. à thé de gingembre
- 1 c. à thé de soda à pâte
- 1 c. à thé de sel
- 1 c. à thé de clou de girofle
- 1 c. à thé de cannelle

Préparation

1. Dans le grand bol du malaxeur, battre l'huile et le sucre jusqu'à l'obtention d'un mélange léger.
2. Ajouter les œufs battus puis la mélasse en continuant de mélanger.
3. Dans un autre bol, combiner tous les ingrédients secs.
4. À l'aide d'une cuillère de bois, incorporer graduellement les ingrédients secs au mélange crémeux.
5. Bien mélanger avec les mains au besoin jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.

Réfrigération

1. Diviser la pâte en 4 rouleaux.
2. Envelopper chaque rouleau dans du papier ciré puis dans un sac de plastique.
3. Réfrigérer au moins 2 heures et jusqu'à 1 semaine.

Cuisson

1. Sur une surface enfarinée, abaisser la pâte à environ ¼ po d'épaisseur.
 2. Découper avec les emporte-pièces de votre choix.
 3. Déposer les biscuits sur une plaque huilée.
 4. Réfrigérer les biscuits environ 20 minutes ou plus afin qu'ils durcissent.
 5. Cuire au four à **325 °F** pendant **12 à 15 minutes** selon le four (Mme Doris préfère 11 minutes!).
 6. Déposer les biscuits sur des grilles et laisser refroidir complètement.
- Cette recette donne environ **12 douzaines de bonshommes en pain d'épices**.

Développement durable

Larouche – Apprendre à vivre avec les chauves-souris : des alliées méconnues

Alors que le printemps s'installe à Larouche, la Municipalité souhaite sensibiliser ses citoyens à un animal souvent mal compris, mais pourtant essentiel à notre environnement : la chauve-souris.

Des alliées précieuses pour notre milieu

Contrairement aux idées reçues, les chauves-souris jouent un rôle écologique majeur. Insectivores, elles contribuent activement à réduire les populations de moustiques et d'insectes nuisibles. Une seule chauve-souris peut consommer des centaines d'insectes à l'heure, devenant ainsi un véritable « chasse-insectes » naturel et efficace.

Leur présence favorise donc un meilleur équilibre écologique, bénéfique autant pour les citoyens que pour les milieux agricoles.

Une cohabitation possible et sécuritaire

Vivre à proximité des chauves-souris est non seulement possible, mais souhaitable. Ces mammifères ne causent généralement pas de dommages aux bâtiments : elles occupent simplement des espaces déjà accessibles, comme les entretoits.

Bien qu'il soit important d'éviter tout contact direct (comme avec tout animal sauvage), les risques demeurent faibles lorsque les consignes de base sont respectées.

Une espèce à protéger

Au Québec, plusieurs espèces de chauves-souris sont aujourd'hui en situation précaire. On en compte huit espèces, dont certaines sont menacées ou vulnérables. Leur déclin pourrait avoir des impacts importants sur les écosystèmes, notamment en perturbant les chaînes alimentaires.

Encourager leur présence est donc un geste concret pour la biodiversité.

Installer un dortoir : un geste simple et utile

Une excellente façon d'aider les chauves-souris est d'installer un dortoir (abri). Ces structures compensent la perte d'habitats naturels et offrent un refuge sécuritaire.

Consulter les ressources suivantes pour construire votre dortoir :

Www.chauve-souris.ca/installer-un-dortoir-chauves-souris

Www.chauve-souris.ca/liste-dortoirs

Les modèles à plusieurs chambres sont particulièrement recommandés, car ils permettent aux chauves-souris de choisir la température qui leur convient.

Quelques conseils simples :

- Installer le dortoir à au moins 2 mètres du sol
- L'orienter vers le sud ou le sud-est
- Éviter les zones ombragées
- Être patient : l'occupation peut prendre du temps

Un projet éducatif pour les jeunes de Larouche

Dans cet esprit de sensibilisation, le camp de jour municipal réalisera cet été un projet spécial de construction de dortoirs à chauves-souris.



Santé et bien-être

Les jeunes auront l'occasion de :

- Découvrir le rôle des chauves-souris
- Participer activement à la protection de la biodiversité
- Contribuer concrètement à leur communauté

Ces dortoirs pourraient ensuite être installés dans différents secteurs de la municipalité.

Connaissez-vous Circonflexe – Prêt pour bouger?

On le sait : bouger, c'est bon pour la santé, autant pour le corps que pour la tête. L'activité physique aide à avoir plus d'énergie, à mieux bouger, à réduire le stress et à se sentir bien. Mais ce n'est pas toujours évident de s'équiper ou de savoir par où commencer.

C'est pour ça que *Circonflexe – Prêt pour bouger* existe.

Cette plateforme québécoise permet d'emprunter **gratuitement** de l'équipement sportif. Elle est ouverte à tous et elle est portée par le Réseau loisirs et sports (RLS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Son but est simple : rendre l'activité physique accessible, en permettant à tout le monde d'essayer des activités sans avoir à acheter du matériel.

La plateforme offre une grande variété d'équipements adaptés à différents besoins, par exemple :

- pour découvrir l'activité physique;
- pour profiter du plein air et des activités saisonnières; pour les personnes vivant avec des limitations fonctionnelles ou des besoins particuliers.

Dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, plusieurs endroits permettent de réserver et d'emprunter l'équipement facilement, voici les comptoirs à proximité :

- Patro de Jonquière – Centre Kéno-Patro
- Complexe socio-culturel de Saint-Ambroise
- Boutique Hors Circuit (Chicoutimi et Mont Édouard)
- Centre plein air Bec-Scie – Contact Nature (La Baie)
- Parc Aventure Cap Jaseux (Saint-Fulgence)
- Ville d'Alma

Comment ça fonctionne?

C'est très simple :

1. Aller sur le site **pret-pour-bouger.ca**
2. Créer vous un compte
3. Sélectionner un point de service ou un équipement précis
4. Explorer les possibilités



circonflexe
Prêt-pour-bouger

Et ce n'est pas tout! Comme *Circonflexe* est disponible partout au Québec, vous pouvez aussi réserver de l'équipement dans d'autres régions, par exemple pour un voyage, une activité en famille ou la semaine de relâche. Il ne reste qu'à vous lancer et à vous amuser.

Ariane Dufour, Kinésiologue en santé publique,
CIUSSS du SLSJ, CLSC de Jonquière

PRÉVENEZ LES CHUTES ET GARDEZ VOTRE AUTONOMIE!

Vous êtes âgé de 65 ou plus?

**Vous avez peur de perdre
l'équilibre?**

Vous êtes tombé récemment?

**Le Programme intégré
d'équilibre dynamique
(PIED) est pour vous!**

**12 séances gratuites d'exercices
et d'informations données par un
professionnel formé et qualifié!**

- Améliorez votre équilibre et votre coordination.
- Améliorez la force de vos jambes.
- Apprenez à reconnaître et à modifier les situations qui vous mettent à risque de tomber.
- Augmentez votre niveau d'activité physique.
- Profitez d'une occasion de rencontres et d'échanges.

Session d'automne à l'Hôtel de ville de Larouche
Horaire à déterminer selon les participants



TOMBER, C'EST PAS BANAL!

Les chutes sont responsables de 60% des hospitalisations chez les personnes de 65 ans et plus.



Comment s'inscrire? Appelez votre CLSC

www.sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/clsc/

Ariane Dufour Kinésiologue
ariane.dufour.jonquiere@ssss.gouv.qc.ca
418-695-7700 p.328233

Québec

Urbanisme

Impliquez-vous dans le développement de votre milieu : devenez membre du Comité consultatif d'urbanisme

La Municipalité lance un appel à candidatures afin de constituer une banque de personnes intéressées à siéger au Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Vous avez à cœur l'aménagement du territoire, la qualité de vie de votre communauté et le développement harmonieux de votre milieu? Cette implication est pour vous!

Qu'est-ce que le Comité consultatif d'urbanisme?

Le CCU est un groupe de travail formé de citoyens et d'élus, mandaté par le conseil municipal. Son rôle est d'analyser certaines demandes en matière d'urbanisme — comme les dérogations mineures, les projets particuliers ou les modifications réglementaires — et de formuler des recommandations éclairées au conseil municipal. Le CCU agit donc comme un comité de réflexion et de conseil, contribuant à orienter les décisions qui façonnent le territoire. Dernièrement, une réflexion sur les mini-maisons a été présentée au conseil municipal et d'autres réflexions seront à faire dans le futur.

Pourquoi s'impliquer?

- Participer activement aux décisions qui influencent le développement de votre municipalité;
 - Apporter votre point de vue et votre sens critique sur des projets concrets;
 - Mieux comprendre les enjeux liés à l'aménagement, à l'environnement et à l'urbanisme;
 - Contribuer à préserver et améliorer la qualité de vie de votre communauté.
- Aucune formation spécifique en urbanisme n'est requise. La municipalité recherche avant tout des personnes intéressées, engagées et prêtes à s'investir de façon constructive.

Profil recherché

- Intérêt pour l'aménagement du territoire et le développement local;
- Esprit d'analyse et ouverture d'esprit;
- Disponibilité pour participer aux rencontres (quelques fois par année);
- Capacité à travailler en équipe et à formuler des recommandations objectives.

Comment soumettre votre candidature?

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur nom ainsi qu'une courte description de leur intérêt ou de leur expérience pertinente à la Municipalité.

Impliquez-vous et faites entendre votre voix dans l'évolution de votre milieu de vie. Votre participation peut faire toute la différence!

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité au 418-695-2201, 3600 ou au info@larouche.ca

Abolition du service de remplissage de piscine – Planifiez l’été 2026 dès maintenant

Le service des travaux publics de la Municipalité de Larouche souhaite informer les citoyens qu’à compter de l’été 2026, le service municipal de remplissage de piscines sera officiellement aboli.

Cette décision a été prise dans un souci d’optimisation des ressources municipales, de respect de l’environnement et de priorisation des services essentiels. Au fil des ans, la demande croissante et les enjeux logistiques entourant ce service nous ont menés à revoir nos pratiques. Le remplissage de piscines mobilise une main-d’œuvre spécialisée, des équipements d’aqueduc et des ressources qui doivent désormais être concentrés sur d’autres services prioritaires.

Que faire en prévision de l’été 2026?

- Prévoir un remplissage autonome : Les résidents devront désormais remplir leur piscine à l’aide de leur propre entrée d’eau domestique, ou faire appel à une entreprise privée spécialisée dans le transport d’eau;
- Éviter les périodes de pointe : Si vous optez pour un remplissage via le réseau résidentiel, veuillez le faire graduellement, de préférence en dehors des heures de forte consommation, pour éviter toute surcharge du réseau;
- Vérifier les règlements : Assurez-vous que vos installations de piscine respectent la réglementation municipale en vigueur (implantation, clôture, etc.).

Le service des travaux publics reste à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous orienter vers des alternatives responsables et sécuritaires.



Merci de votre compréhension et de votre collaboration!

Protéger nos berges : un geste essentiel pour notre environnement

Avec l'arrivée de la belle saison, plusieurs citoyens profitent de la proximité des plans d'eau pour aménager leur terrain. Toutefois, il est important de rappeler que les bandes riveraines jouent un rôle crucial dans la protection de nos lacs et cours d'eau. Une bonne gestion de ces zones contribue directement à la qualité de l'environnement et à la sécurité des propriétés.

Qu'est-ce qu'une bande riveraine ?

La bande riveraine est une zone de végétation naturelle située en bordure d'un plan d'eau ou d'un cours d'eau. Elle agit comme une barrière naturelle entre les activités humaines et le milieu aquatique.

Pourquoi est-elle si importante ?

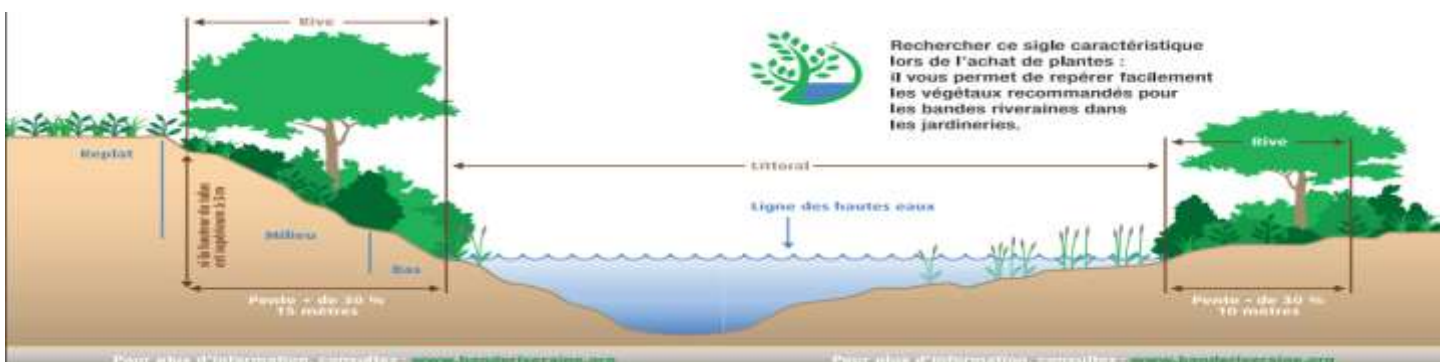
- **Prévention de l'érosion des sols** : Les racines des plantes stabilisent le sol et limitent son emportement lors de fortes pluies ou de la fonte des neiges.
- **Protection de la qualité de l'eau** : Elles filtrent les sédiments, les nutriments et les contaminants avant qu'ils n'atteignent le cours d'eau.
- **Réduction des risques d'inondation** : En absorbant une partie de l'eau, elles contribuent à réguler les débits.
- **Habitat pour la faune et la flore** : Elles favorisent la biodiversité locale.

Bonnes pratiques à adopter

- Laisser pousser la végétation naturelle ou planter des espèces indigènes
- Limiter la tonte du gazon près du rivage
- Éviter l'utilisation d'engrais et de pesticides à proximité de l'eau
- Aménager un accès restreint et respectueux (sentier ou escalier)
- Stabiliser les zones à risque avec des plantations plutôt qu'avec des structures artificielles

Ensemble pour préserver notre patrimoine naturel

La protection des bandes riveraines est une responsabilité collective. En adoptant de bonnes pratiques et en respectant la réglementation, chaque citoyen contribue à préserver la qualité de vie, la beauté des paysages et la santé de nos écosystèmes. Pour toute question ou pour valider un projet, n'hésitez pas à communiquer avec le service d'urbanisme de la Municipalité.



Loisirs et sports

Sentiers pédestres, secteur lac de l'Aqueduc

- Accès derrière l'école Du Versant, 777, rue Gauthier (stationnement disponible);
- Accès à pied à l'extrémité de la rue Gagné.
- Accès derrière l'hôtel de ville, 610, rue Lévesque (stationnement disponible).



Activité	Couleur	Nom du sentier	Distance	Dénivelé	Durée
		Accès principal	0,6 km (aller-retour)	21 m 21 m	9 min.
		Accès secondaire	0,1 km (aller)	2 m 20 m	3 min.
		De la Croix	0,2 km (aller)	11 m 21 m	4 min.
		Du Belvédère	1,0 km (boucle)	62 m 62 m	18 min.
		Du Lac	1,5 km (boucle)	58 m 58 m	29 min.
		De l'hôtel de ville	0,6 km (boucle)	43 m 43 m	15 min.

Avertissements



Baignade interdite



Chasse interdite



Feux interdits



Véhicules motorisés interdits



Vélos interdits



Ramasser vos déchets



Garder votre animal en laisse



PÊCHE AU LAC DE L'AQUEDUC

La saison estivale de pêche au lac de l'Aqueduc se termine le 15 septembre prochain. Pour plus d'informations concernant cette activité, visitez notre site web sous l'onglet *Activités et loisirs* à la section [Pêche](#).



Fête
nationale
du Québec

LAROUCHE

24 juin
2026

Participez aux célébrations! Hôtel de ville de Larouche

610, rue Lévesque

Programmation

13H – 15H : Maquillage

13H – 16H : Trampoline acrobatique Jumpaï

13H – 17H : Jeux gonflables

14H – 15H30 : Bingo familial

15H30 : Quiz thématique Guy Lafleur

18H30 – 20H : Danse en ligne

20H : Discours patriotique et hommage au drapeau

20H – 22H : Spectacle musical *Les Fatigantes*

Services de bar, cantine et restauration (\$)

Quebec.ca/FeteNationale

En partenariat avec :
Québec

Municipalité de
LAROUCHE

Canada

75⁺ SNQ
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Nouveauté

BIBLIOTHÈQUE LUCETTE-DOUILLARD

Ouverture officielle de la borne libre-service 24 H / 7 J

La Municipalité de Larouche est heureuse d'annoncer l'ouverture officielle de la borne libre-service de la Bibliothèque Lucette-Douillard située à l'Hôtel de ville, dès aujourd'hui.

Grâce à ce nouveau service, les citoyens pourront accéder à la bibliothèque en tout temps, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Pour utiliser le service :

- o Vous devez d'abord obtenir une carte d'adhésion gratuite auprès des bénévoles présents;
- o Pour ouvrir les installations, une puce d'accès est requise au coût de 20 \$ (argent comptant seulement)
- o Disponible à la bibliothèque;
- o Suivre une petite formation d'utilisation de la borne libre-service.

Important

Les anciennes **puces d'accès bleues** ainsi que les **porte-clés d'accès** ne sont plus fonctionnels.

Pour les remplacer ou pour toute information :
418 695-2201, poste 3603



larouche@reseaubiblioslsj.qc.ca

418 695-2201 poste 3609



Ouverture 24h/7j
Demandez votre puce d'accès aux bénévoles au coût de 20\$

Horaire des bénévoles

Bibliothèque Lucette-Douillard de Larouche
Hôtel de ville, 2e étage
Mardi 18h30 à 20h00
Mercredi 14h00 à 16h00

De début juillet à fin août

Mardi	18h30 à 20h
Mercredi	Fermé

Cet été

Informations diverses

Esprit d'équipe Éthique Fraternité Plaisir Respect Famille

REJOINS LE VOLET ROUTE DU CLUB CYCLONE!

**Jeunes âgés de
11 ans et plus.**

Entraînements le mardi et jeudi en
soirée pendant la période scolaire
puis le lundi et jeudi en matinée
pendant la période estivale.

Des entraîneurs motivés, des jeunes engagés et du plaisir assuré!
Information sur la page Facebook "École de vélo de route Cyclone d'Alma"



Informations diverses

Motion de félicitation à l'endroit de M. Natan Émond

Le conseil municipal de Larouche tient à souligner avec fierté la réussite de M. Natan Émond, employé de la Municipalité de Larouche, qui a récemment obtenu son diplôme d'études professionnelles en entretien ménager d'édifices publics.

Cet accomplissement est le reflet de sa détermination, de sa persévérance et des efforts constants qu'il a investis dans son cheminement professionnel. Son engagement envers son développement personnel et professionnel mérite d'être reconnu.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir compter Natan parmi les membres de notre équipe. Son professionnalisme, son attitude positive et son dévouement contribuent quotidiennement à la qualité des services offerts à notre communauté.

Au nom du conseil municipal, des employés et de l'ensemble de la population, nous lui adressons nos plus sincères félicitations pour cette belle réussite et lui souhaitons beaucoup de succès pour la suite.

Bravo Natan et merci de faire partie de l'équipe!



E.V PNEUS
DISTRIBUTEUR POUR LE PEUPLE !
PNEUS • ROUES • MAGS
QUALITÉ | CHOIX | PRIX IMBATTABLES

- PLUS DE 30 MARQUES DISPONIBLES
- DÉJÀ PLUS DE 4000 CLIENTS SATISFAITS !
- SERVICE PERSONNALISÉ RAPIDE ET EFFICACE
- PRIX TRÈS COMPÉTITIFS MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-PRIX !

ÉCONOMISE PLUS, ROULE MIEUX !

418-590-1302
ecovehiculesinc@gmail.com

635 ROUTE DES FONDATEURS LAROUCHE

Logos: 30 MARQUES DISPONIBLES, ARDEN, BF Goodrich, YOKOHAMA, HANKOOK, TOYO TIRES, PIRELLI, FALKEN TYRES, BRIDGESTONE ET PLUS ENCORE !